



Société de sauvetage - Vevey

Vevey le 28 Mai 1909.

À la Municipalité

Vevey

Monsieur le Syndic et Messieurs,

Tous nous permettons de vous informer que ; lors du naufrage du chaland "La Pauleze", le 25 Courant 12 hommes de notre équipe se sont portés au secours de naufragés. Leurs efforts ont dû se borner à sauver l'équipage du chaland, ce dernier étant devenu invisible dans les brumes et pluie et dérivait au moment du sauvetage.

Tous espérons que vous voudrez bien nous allouer une petite indemnité ; ce sauvetage et vous présentons, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom de la Société de Sauvetage

Section Vevey Plain

Le Président:

Mananne

Le Secrétaire

G. Bourgeois